



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances DFF
Office fédéral des assurances privées OFAP

Marché des assurances en 2007: détérioration de la solvabilité I, hausse des recettes de primes

Statistiques 2007 du marché des assurances

1. Introduction

Mesuré à l'aide du test dit de Solvabilité I, le montant des capitaux propres disponibles dans le domaine des assurances en Suisse a légèrement diminué au cours de l'exercice 2007, après s'être nettement amélioré pendant quatre années consécutives. Au cours de l'exercice 2007, les recettes de primes liées aux affaires suisses directes ont augmenté pour la première fois depuis 2002: au total, elles se sont élevées à 50,1 milliards de francs (49,3 milliards en 2006).

2. Evolution des fonds propres (solvabilité I)

Après s'être nettement amélioré pendant quatre exercices consécutifs, le montant des capitaux propres disponibles rapporté au volume des affaires a connu une évolution contrastée pendant l'exercice 2007 (assureurs-vie -1,5 %, assureurs dommages -9,6 %, réassureurs +4,2 %).

Globalement, les assureurs disposaient de fonds propres pour un montant de 53,0 milliards de francs à la fin de 2007, soit 1,2 milliard de francs de moins que l'année précédente. A la fin de 2007, l'indicateur de solvabilité en pourcent (marge de solvabilité disponible par rapport aux exigences) s'élevait à 255 % pour les entreprises actives dans l'assurance directe (283 % en 2006), soit à 240 % pour les assureurs sur la vie (251 % en 2006) et à 276 % pour les assureurs dommages (331 % en 2006).

3. Evolution par branche

Au recul des rentrées de primes observé depuis 2003 (primes brutes comptabilisées pour l'ensemble des affaires suisses directes) a succédé, durant l'exercice sous revue, une relative stabilité. Le volume de primes a progressé de 1,6 %, passant de 49,3 milliards de francs en 2006 à 50,1 milliards en 2007. Dans l'assurance sur la vie, les recettes de primes se sont accrues de 2,1 %, grim pant à 28,7 milliards de francs; l'assurance contre les dommages affiche une légère croissance, de 0,5 %, à 21,3 milliards de francs.

3.1 Assurance contre les dommages

Dans l'assurance contre les dommages, la pression exercée sur les tarifs dans un environnement économique marqué par les incertitudes liées à la crise du marché immobilier américain fait que la croissance des recettes de primes a été infime.

En 2007, les entreprises d'assurance dommages (affaires suisses directes) ont déboursé au total pour le paiement des sinistres 12,4 milliards de francs, soit à peine moins que l'année précédente. Après avoir bondi de 18 % en 2006, les paiements effectués pour les sinistres ont à nouveau diminué de 15 % dans l'assurance responsabilité civile. Le plus fort taux de sinistralité est enregistré par l'assurance-maladie (70 %), suivie de l'assurance des véhicules à moteur et de l'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (58 %), de l'assurance contre les pertes pécuniaires diverses et de l'assistance touristique (57 %), de l'assurance-accidents (55 %) ainsi que de l'assurance de la protection juridique (54 %). Le taux de sinistralité est globalement en légère hausse dans l'assurance dommages, passant de 59,6 % (année précédente) à 60,6 %.

Dans l'assurance-maladie, les recettes de primes se sont stabilisées en 2007 à 6,3 milliards de francs. La diminution d'env. 2,0 % des recettes de primes dans les assurances complémentaires d'hospitalisation a été palliée par des améliorations de 1,8 % dans l'assurance ambulatoire et de 1,1 % pour les autres produits. Le renchérissement cumulé des précédentes années n'a été qu'en partie compensé en 2007.

3.2 Assurance-vie

Le recul de 2,1 % des recettes de primes enregistré dans l'assurance-vie individuelle classique a été moindre que l'année précédente (-6,3 % en 2006). Les versements uniques ont légèrement progressé par rapport au creux de 2006, à la faveur de la hausse des taux d'intérêt. La quote-part de 81 % pour les assurances individuelles de capitaux classiques et de 19 % pour les assurances

de rentes classiques est stable depuis des années. Les assurances-vie liées à des parts de fonds ont progressé de 12 %, les versements uniques affichant même une croissance de 17 % dans ce segment. Les assurances-vie liées à des participations ont connu un développement régulier depuis 1996 dans le segment de la prévoyance privée, pour atteindre en 2007 une part de marché de 29 %, contre 71 % pour l'assurance-vie classique. Par ailleurs, la prévoyance professionnelle (affaires d'assurance collective sur la vie) affiche pour la première fois, après quatre années de recul, une hausse de 2,5 % des recettes de primes (recul de 1,2 % en 2006). Elle compte pour 69 % dans les affaires vie suisses, proportion relativement stable depuis des années. En 2007, les assureurs-vie affichaient des provisions techniques à hauteur de 283,6 milliards de francs (+1 %; 281,4 milliards en 2006). Les provisions techniques indiquent les prétentions des assurés. Elles doivent être couvertes par des placements en capitaux faisant l'objet d'une gestion prudente et consciencieuse qui, en cas d'insolvabilité, serviront en priorité à garantir les prétentions des assurés. La base de fonds propres des assureurs-vie a connu un léger tassement, passant de 8,9 milliards de francs à la fin de 2006 à 8,8 milliards à la fin de 2007.

3.3 Réassurance

Les réassureurs ont enregistré en 2007 une forte croissance des primes brutes comptabilisées, qui sont passées de 31,9 milliards de francs à 41,6 milliards (+33,8 %), la progression étant de 22,5 % pour la réassurance des dommages et même de 49,2 % pour la réassurance-vie. Outre l'arrivée de nouvelles sociétés, ces augmentations sont imputables à des acquisitions. Les paiements de sinistres dans l'assurance dommages ont fortement augmenté dans l'année sous revue, passant de 15,5 milliards de francs à 17,1 milliards (+10,4 %). Toutefois dans la réassurance des dommages, alors que les recettes de primes progressaient de 22,5 %, les dépenses pour sinistres n'ont augmenté que de 5,4 %. En effet, l'impact des catastrophes est resté modéré pour les réassureurs en 2007. Quant à l'explosion des primes dans la réassurance-vie, elle aussi fait suite à une forte augmentation des sinistres pris en charge. Les provisions actuarielles pour propre compte sont en hausse suite notamment à la croissance du volume d'activités (+13 %), passant à 97 milliards de francs à la fin de 2007. En pourcentage, la réserve mathématique et les provisions pour les sinistres à régler ont connu une évolution similaire. La base de capital propre s'est accrue de 4,3 % en 2007 et se monte à 24,5 milliards de francs, contre 23,5 milliards l'année précédente. Enfin les bénéfices ont diminué de 17,4 % et les augmentations du capital-actions avoisinent 23 %.

4. Placements en capitaux

La catégorie des titres à revenu fixe a été de loin la plus importante durant l'exercice 2006, avec une part de 41,5 %, en légère progression. Elle est suivie des prêts et autres placements (25,0 %), des placements dans des sociétés liées et des participations (14,0 %), des actions et des fonds de placement, y compris les placements de capitaux pour les assurances-vie liées à des participations (12,8 %), et de l'immobilier (6,7 %). La composition des placements de capitaux n'a connu depuis 2006 qu'un léger changement, au profit des titres à revenu fixe et de l'immobilier.

La tendance est à une plus forte diversification. Ainsi, le secteur des placements alternatifs est en plein essor. La part des actions a beau être globalement faible, elle est largement au-dessus de la moyenne pour certaines sociétés. Les immeubles et les hypothèques revêtent une grande importance aussi bien pour les assureurs dommages que pour les assureurs-vie. La catégorie de placements de loin la plus importante, soit celle des prêts, témoigne d'un réel souci de diversification des débiteurs.

Le résultat brut des placements de capitaux, soit 4,35 %, est en hausse pour la deuxième année consécutive (3,98 % en 2006). Cette amélioration s'explique essentiellement par la hausse des taux d'intérêt.

5. Fournisseurs de prestations d'assurance privée

Le 31 décembre 2007, 214 institutions privées d'assurance ou de réassurance étaient soumises à la surveillance de la Confédération, à savoir 100 assureurs directs suisses et 43 étrangers, ainsi que 71 réassureurs suisses. En ce qui concerne les institutions d'assurance pratiquant l'assurance directe, elles se répartissent en 26 assureurs sur la vie (y compris 4 sociétés étrangères) et 117 assureurs dommages (dont 39 étrangers).

6. Publication intégrale des statistiques de 2007 sur Internet

Comme l'année précédente, l'OFAP renonce à publier le rapport administratif sur papier et sous forme de CD ROM. Par contre, l'ensemble des chiffres, des données et des faits pourront être consultés gratuitement par tout un chacun sur le site de l'OFAP.

(www.bpv.admin.ch > Documentation > Faits et chiffres > Statistiques 2007)

¹ Le taux de sinistralité correspond à la somme des prestations versées pour des sinistres et de la variation (+ en cas d'augmentation, - en cas de diminution) des réserves destinées à couvrir les sinistres passés mais non encore indemnisés, en pourcent des recettes de primes (sans tenir compte des coûts administratifs).